

Allocations familiales—Loi

Nous avons tous à gagner, monsieur le Président, d'un régime qui distribue la richesse au moyen de programmes universels et impose ceux qui peuvent payer, au lieu d'un régime sélectif qui aura pour effet, en 1990, et voilà bien le hic du projet de loi à l'étude, de réduire de plus de \$1,000 le pouvoir d'achat réel de la famille moyenne au Canada. C'est ce qui nous afflige. Tout à coup, les Canadiens apprennent que, dès l'an prochain, les allocations familiales ne seront plus indexées au coût de la vie puisqu'il y manquera 3 p. 100. Tous ceux qui ont droit à ce revenu perdront 3 p. 100 dès l'an prochain. Les prestataires des allocations familiales verront donc leur pouvoir d'achat diminuer.

Cette mesure est d'autant plus blessante pour nous qui sommes les architectes du régime de sécurité sociale au Canada.

Des voix: Oh, oh!

M. Caccia: J'entends des néo-démocrates hurler. Ils n'ont jamais été au pouvoir. Ils n'ont jamais appliqué aucun programme. Nous, du parti libéral, avons, par nos gouvernements successifs, mis en place un bon régime de sécurité sociale. Il est désolant de le voir démanteler par le parti conservateur qui s'empresse, aussitôt parvenu au pouvoir, d'avantager les groupes ayant un revenu supérieur et de priver les moins nantis, car telles seront à longue échéance les conséquences de cette mesure. Je répète, c'est ce que cette mesure aura vraiment pour effet à la longue. Il faut la considérer globalement et voir quels en seront les résultats en 1990. A cette époque, nous espérons pouvoir régler nos comptes sur la place publique. Nous aurons certainement des observations à faire sur cette mesure aux candidats conservateurs dans chacune de nos circonscriptions. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social aura assurément du mal à la défendre dans sa circonscription. Je m'y attends bien, monsieur le Président.

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ce n'est pas avec grand plaisir que je parlerai de ce projet de loi. Il est extrêmement rétrograde et aura de graves conséquences pour les femmes canadiennes et leurs familles. Pourquoi le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) qui est, je le sais, une personne assez raisonnable, s'empresse-t-il tout à coup de déclarer la clôture pour ce projet de loi? De quoi le gouvernement a-t-il peur? Il doit savoir, tout comme moi, que de plus en plus de Canadiens sont consternés par le budget. Ils l'ont examiné comme jamais encore les Canadiens n'avaient étudié les budgets précédents, et cela pour d'excellentes raisons. Les personnes âgées de tout le pays ont manifesté leur mécontentement au mois de juin et elles ont clairement montré qu'elles n'appuyaient pas cette mesure même si le gouvernement prétendait le contraire. En fait, elles ont formé une organisation politique, ce qui constitue un fait rare. Elles se sont si bien organisées qu'elles ne pourront plus considérer les gouvernements du même œil que du temps où elles leur faisaient confiance et écoutaient les promesses des politiciens. Elles se sont rendu compte que le gouvernement avait trahi toutes ses promesses et qu'il leur demandait de se sacrifier pour pouvoir réduire son déficit. Les personnes du troisième âge ont vu le sort que le gouvernement leur réservait dans le budget et je pense que les femmes font la même constatation.

● (1730)

L'été dernier, comme la plupart des députés, j'ai passé beaucoup de temps à discuter avec les citoyens de ma circonscription et des autres localités pour savoir ce qu'ils pensaient du

budget du gouvernement. La plupart d'entre eux estiment que, plus que tout autre budget, en tout cas plus que tous ceux que la plupart des gens et moi-même avons connus, celui-ci redistribue les revenus des économiquement faibles et des Canadiens moyens au profit des riches. Tous le monde est convaincu que le budget s'attaque cruellement aux plus démunies pour réduire le déficit national, comme le dit le gouvernement. Tout le monde comprend parfaitement ce budget et les femmes commencent à s'organiser pour parer cette attaque contre les allocations familiales et même, dirais-je contre la famille.

Il ne fait aucun doute que la désindexation proposée ainsi que les autres dispositions en ce sens que contient la Loi de l'impôt sur le revenu, dont nous aurons d'ailleurs tout loisir de parler, car elle touche les allocations familiales, constitue une attaque directe contre les femmes. Le chèque d'allocations familiales est la seule source de revenu personnel d'un grand nombre de femmes. Alors qu'il avait promis de faire beaucoup de choses pour les femmes pendant la campagne électorale, le gouvernement a présenté ces propositions. Nous avons pu voir plusieurs fois, à la télévision nationale, le premier ministre (M. Mulroney) promettre de débloquer plus de fonds pour les centres d'aide aux victimes de viols. Qu'a-t-il fait dans le budget? Absolument rien. Et sa promesse à l'égard des foyers d'accueil pour les femmes battues? Il ne l'a pas tenue. Et la parité salariale? Il n'a rien fait. Et les garderies? Le premier ministre en a parlé à un comité parlementaire. Je suis sûr que la députée de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) fera en sorte de promouvoir les droits des femmes et des enfants à ce comité.

Et la recherche et le développement? Le premier ministre a promis des masses d'argent pour stimuler les efforts du pays dans ce domaine. Que prévoit le budget? Rien si ce n'est des coupures ministérielles dans le secteur de la recherche et du développement. Et le Conseil des arts du Canada? Là encore, les crédits sont réduits. Et les programmes sociaux? Le premier ministre a déclaré que les programmes sociaux, surtout ceux à caractère universel, étaient un principe sacro-saint et que si l'on y apportait des changements, l'argent ainsi épargné ne servirait pas à éponger le déficit. Que s'est-il passé depuis lors? Le gouvernement a laissé clairement entendre, lorsqu'il a décidé de désindexer les paiements de sécurité de la vieillesse, que tous les fonds économisés, comme s'ils lui appartenaient à lui et non aux contribuables, serviraient à réduire le déficit. Il en va de même dans le secteur des allocations familiales et d'autres secteurs de l'impôt sur le revenu. Si le gouvernement désire sérieusement restreindre le déficit, il a d'autres moyens à sa disposition que de s'attaquer aux pauvres, aux plus démunis. Malgré toutes les protestations émises par le parti libéral aujourd'hui, il aurait pu en revenir aux taux d'imposition marginaux de 1980. A l'époque, nous avons prétendu qu'il était déplacé de la part du gouvernement libéral de réviser les taux d'imposition marginaux des personnes à revenu élevé. Si le gouvernement prenait la mesure qui s'impose et en revenait aux taux de 1980, il pourrait récupérer, selon nos estimations, près de 1.7 milliard de dollars. De cette façon, ce sont les personnes qui ont les moyens de le faire qui assureraient la relance économique du pays. Je vois que mon temps de parole est écoulé.